

2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2023
REUNIONE DI U 30 DI NUVEMBRE

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2023
RÉUNION DU 30 NOVEMBRE

N° 2023/O2/076

Question orale déposée par
Au nom du groupe « Avanzemu »

OBJET : FIEVRE CATARRHALE : ET MAINTENANT ?

Monsieur le Président du Conseil exécutif,
Monsieur le Conseiller exécutif et Président de l'ODARC,

Le mois dernier nous vous interpellons sur l'épidémie naissante, ou plutôt renaissante, de fièvre catarrhale en Corse. Déjà, à l'automne 2021, notre assemblée s'était préoccupée de ce fléau qui constitue durablement un danger de mort pour toute une profession symbolique de ce qui nous fait nation.

Déjà, en novembre 2022, soit l'année dernière, survenait une recrudescence de la maladie constatée en Sardaigne qui avait fait réagir les présidents des chambres d'agriculture corses, d'autant qu'une grande partie de la commercialisation des agneaux corses est tributaire du bon état de santé des troupeaux, de part et d'autre du détroit de Bunifaziu.

En octobre, et c'était le sens de notre question du mois dernier, les premiers cas de fièvre catarrhale ovine - la fameuse Bluetongue, puisque les bêtes qui en sont victimes présentent une langue bleue - étaient détectés dans notre île. Depuis, de réunions en réactions, et de réactions en réunions, sa progression est plus que préoccupante.

Il y a quelques jours, le 15 novembre, l'Interprofession Laitière Ovine et Caprine a finalement été reçue par la DRAAF - Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Ajaccio).

Trois demandes semblaient essentielles :

- la prise en compte à 100 %, par l'État des vaccins. Cela correspond à un coût de 3 € par brebis - c'est un prix encadré ;
- la prise en charge, toujours par l'État, de l'indemnisation de la mortalité et dans une certaine mesure de la morbidité ;
- l'engagement de l'État sur un Plan sanitaire de la filière, plan auquel seront associés les acteurs corses.

Au regard d'une épidémie qui se répète, dramatiquement année après année, force est de constater l'extrême fragilité de la situation de nos exploitations face aux conséquences.

Une réponse de l'Etat était attendue pour le lundi 20 novembre. Toujours sans nouvelles jusqu'au vendredi 24 novembre, l'IL OCC - l'Interprofession Ovine et Caprine de Corse - a réagi par - je cite - « un communiqué d'alerte sur la situation de la filière laitière » de son Président.

Par ailleurs, il confirme la progression de l'épizootie, avec des cheptels pratiquement décimés un peu partout en Corse. En moyenne, pour les éleveurs dont le troupeau a été reconnu infecté, on compte 20 à 25 % du cheptel touché. Et s'il y avait 14 foyers déclarés il y a une semaine, à ce jour il y en aurait près d'une trentaine.

Si l'on ajoute les difficultés pour écouler les animaux, puisqu'il n'y a pas dans l'île d'outil d'abattage dédié pour les petits ruminants malgré son évocation récurrente qui n'est, à ce jour, pas suivie d'effet, mais seulement des abattoirs mixtes, l'impossibilité d'étaler par là même les ventes sur l'année, c'est tout un pan de l'élevage et de la production corses qui sont désormais menacés de disparition.

Notre collectivité a certes réagi, mais l'urgence commande dorénavant d'agir vite, afin de répondre sur le court terme par des mesures fortes face à la détresse des bergers et de l'écosystème concerné, mais également de préparer le long terme, d'un point de vue sanitaire et plus encore structurel et économique.

Au moment où l'autonomie entre dans toutes les salles de réunion et nous engage à construire une nation moderne en Méditerranée, sauvegardant ainsi ce qui a façonné la civilisation des corses, quelles sont vos propositions, vos pistes d'action et votre rapport à l'Etat ?

Je vous remercie.